TRIANANCE 6 ANS N°6

REPORTING

Communication Publicitaire

30/11/2022

DIVERSIFIÉ ■

Données clés (Source : Amundi)

Forme Juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**
Classification AMF : **Non applicable**
Droit applicable : **de droit français**
Code ISIN : **FR0013322526**
Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**
Devise de référence de la classe : **EUR**
Actif géré : **14,61 (millions EUR)**
Unité de la première souscription : **1 Part(s)**
Périodicité de calcul de la VL : **Quotidienne**
Société de gestion : **Amundi Asset Management**
Eligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie**
Eligible PEA : **Oui**
Frais d'entrée (maximum) : **3,00%**
Frais courants : **0,34%**

Données Clés - Fonds à formule (Source : Amundi)

Date de lancement : **02/09/2022**
Durée de vie : **1 MOIS**
Date d'échéance : **02/12/2022**
Nature de la protection : **Aucune**
Date De Sortie Conditionnelle : **03/09/2020**
02/09/2022
03/09/2024

Objectif d'investissement

Ce fonds est une alternative à un investissement risqué de type purement « actions », et présente un risque de perte en capital.

Trianance 6 ans n°6 est un fonds à formule dont la performance dépend de l'évolution de l'Euro Stoxx 50® (calculé hors dividendes), indice représentatif des principales capitalisations de la zone Euro.
L'objectif est de bénéficier :

- A horizon 2 ans, le 3 septembre 2020, si la Performance 2 Ans (1) de l'Euro Stoxx 50® est positive ou nulle, de la Valeur Liquidative de Référence (2) majorée d'un gain fixe (3) de 11%(4) (soit un taux de rendement annuel de 5,36%4)) ;
- Sinon, à horizon 4 ans, le 2 septembre 2022, si la Performance 4 Ans (1) de l'Euro Stoxx 50® est positive ou nulle, de la Valeur Liquidative de Référence (2) majorée d'un gain fixe (3) de 22%(4) (soit un taux de rendement annuel de 5,10%(4)) ;

- Sinon, à horizon 6 ans, le 3 septembre 2024 :
- si la Performance 6 Ans (1) de l'Euro Stoxx 50® est négative ET si l'Euro Stoxx 50® a baissé(1) de plus de 40% à l'issue des 6 ans, de la Valeur Liquidative de Référence (2) diminuée de l'intégralité de la baisse de l'Euro Stoxx 50® (4). **L'investisseur subit alors une perte en capital égale à l'intégralité de la baisse de l'indice** ;
- si la Performance 6 Ans de l'Euro Stoxx 50® est négative ET si l'Euro Stoxx 50® n'a pas baissé de plus de 40% à l'issue des 6 ans, de la Valeur Liquidative de Référence (2) (4) ;
- si la Performance 6 Ans de l'Euro Stoxx 50® est positive ou nulle, de la Valeur Liquidative de Référence (2) majorée d'un gain fixe (3) de 33% (4) (soit un taux de rendement annuel de 4,87%(4)).

(1) Définition précise au paragraphe « *Description de la formule* » du Prospectus du fonds.
(2) La Valeur Liquidative de Référence correspond à la plus haute valeur liquidative du FCP (hors frais d'entrée) établie entre le 2 mai 2018 inclus et le 3 septembre 2018 inclus.
(3) Appliqué à la Valeur Liquidative de Référence.
(4) hors frais d'entrée (CTO/PEA), hors frais du contrat d'assurance vie (frais sur versement, frais d'arbitrage, frais de gestion et cotisation de la garantie décès) et de la fiscalité liés au cadre d'investissement

Trianance 6 ans n°6 constitue une alternative à un investissement risqué de type purement « actions ».
En souscrivant à ce fonds, l'investisseur accepte de plafonner ses gains éventuels à un montant fixe prédéterminé en contrepartie d'une protection en cas de baisse à échéance de l'indice jusqu'à 40%.
La durée de vie maximum du fonds est de 6 ans avec une sortie conditionnelle à 2 ans puis 4 ans en fonction de l'évolution de l'indice. L'investisseur doit donc disposer d'un horizon de placement de 6 ans. Les performances du fonds sont plafonnées. L'indice Euro Stoxx 50® étant calculé hors dividendes, l'investisseur ne bénéficiera pas des dividendes éventuels attachés aux valeurs le composant.

Valeur Liquidative (Source : Fund Admin)

VL de référence * : **122**
Date VL encours FAF : **30/11/2022**
VL : **122,1301**
Evolution depuis l'origine : **22,13%**

NB : L'évolution de la valeur liquidative en cours de vie ne reflète pas la performance finale offerte par le placement. Ce fonds bénéficie d'un objectif à l'échéance défini dans les documents contractuels. Il est important de conserver ce support jusqu'à l'échéance pour bénéficier de la formule.

* La valeur liquidative de référence correspond au prix d'une part au lancement de la formule (hors frais).

Frais de sortie (source : Amundi)

- A l'échéance : néant
- Entre le 3 septembre 2018 12h01 et le 3 septembre 2024 : 1% sur la dernière valeur liquidative des mois de mars, juin, septembre et décembre (de décembre 2018 à juin 2024) ;
- 2% aux autres dates.

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.